



PRÉFET DU TARN



PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)

1. Informations générales

- Date de mise en œuvre du projet :

- Période de validité du projet : 3 ans

- Périmètre territorial du projet :

- Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Mairie d'Aussillon

Adresse :

- Elu(e) référent(e) : Cécile LAHARIE

- Si EPCI, préciser les différentes communes concernées par le projet :

.....

- Indiquer si le territoire se situe en zone prioritaire (de quel type) : REP / Contrat de Ville (Quartier Réglementaire : La Falgalarié)

Nom et prénom du coordonnateur technique : OLLIVIER Yannick (LE&C Grand Sud)

Fonction : Coordinateur PEL

Adresse : En Mairie 81200 Aussillon

Téléphone : 05 63 97 71 80.....

Adresse électronique : coordination-aussillon@loisireduc.org

.....

Cachet et signature du maire ou du président de l'EPCI :

A retourner au plus tard pour le 15 mai 2015

à : ia81-dae@ac-toulouse.fr

josette.cabot-rigal@tarn.gouv.fr

franck.touray@caf.fr

2. Diagnostic préalable à la définition du PEDT

- Nombre d'enfants recensés sur le territoire :

- Moins de trois ans :	180
- En âge d'être scolarisés à l'école maternelle :	158
- En âge d'être scolarisés à l'école élémentaire :	330

- Nombre d'établissements scolaires concernés (publics et privés sous contrat) :

Etablissements	publics	privés	Total
Écoles maternelles	3	0	3
Écoles élémentaires	3	0	3

- Garderies périscolaires : OUI NON

NB : Une garderie municipale est en place pour les enfants ne fréquentant ni l'ALAE ni l'ALSH en période scolaire du lundi au vendredi de 11h45 à 12h20 ainsi que de 13h20 à 13h35 avant d'entrer en classe.

- Structures de loisirs :

Existence d'un (ou plusieurs) accueil(s) de loisirs périscolaire(s) : OUI NON

Existence d'un (ou plusieurs) accueil(s) de loisirs extrascolaire(s) (week-end – vacances) OUI NON

- Besoins répertoriés selon les tranches d'âges concernées (maternelle, élémentaire) :

Diversité culturelle :

La forte proportion de familles d'origine maghrébine et turque est une caractéristique essentielle d'Aussillon. 12% de la population Aussillonnaise est de nationalité étrangère (contre 6% au niveau de l'unité urbaine de Mazamet ou au niveau national). La majorité des étrangers vit dans le quartier de la Falgalarié, 30% de la population, contre 5 à 7% de la population dans les autres quartiers. 16% des Aussillonnais sont d'origine étrangère (contre 10% dans l'unité urbaine de Mazamet), La Falgalarié Ouest compte 35% d'habitants d'origine étrangère. La non maîtrise de la langue apparaît comme une difficulté majeure pour les familles en plus du handicap social, lié aux difficultés économiques.

Force est de constater que la population d'Aussillon et tout particulièrement les habitants du quartier de la Falgalarié présentent des spécificités qu'il convient de prendre en compte dans l'accueil au quotidien sur nos structures.

Les besoins répertoriés sont les suivants :

- Prendre la journée dans sa globalité ;
- Proposer des horaires scolaires en adéquation avec les rythmes de l'enfant ;
- Rendre les loisirs éducatifs, culturels, artistiques et sportifs accessibles au plus grand nombre ;
- Intégrer dans une politique éducative globale les différents temps de l'enfant ;



PRÉFET DU TARN



- Des temps calmes et des temps de transition « doux » pour les maternelles ;
- Des lieux et espace-temps favorisant le vivre ensemble ;
- Des activités favorisant l'ouverture culturelle ;
- Des activités favorisant l'expression orale et écrite pour une meilleure maîtrise de la langue ;
- Des activités développant la coopération dès le plus jeune âge ;

- **Atouts du territoire** et leviers pour la mise en œuvre du PEDT :

Le PEDT d'Aussillon s'appuie sur l'existence du PEL depuis 2005, et sur les ressources matérielles, humaines et financières avec notamment l'existence de dispositifs éducatifs sur la commune. Le PEL et les différents dispositifs ont favorisé sur la commune un travail de réseau qui permet de mettre au centre l'intérêt de l'enfant en favorisant les liens entre les différentes structures et institutions.

Dans le cadre d'un marché public, la mairie confie la gestion de la politique Enfance Jeunesse de la commune à l'association Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud (LE&C Grand Sud). Cette gestion comprend la coordination du PEDT, la gestion des ALAE, ALSH, CAJ, PIJ, Multi Accueil.

1/ Les équipements municipaux :

Les installations sportives sont nombreuses et réparties sur l'ensemble de la commune :

- A proximité de la mairie, dans le quartier de la Maylarié : Le Stade René Carayol (deux terrains foot et rugby, une piste d'athlétisme, installations de basket-ball et de handball, un parcours sportif) ; la piscine municipale : bassin couvert de 12.5 mètres pour l'accueil des scolaires et des associations ; la salle Costis : salle dévolue aux activités sportives et associatives ; les 4 terrains de tennis dont un couvert.
- Dans le quartier de la Falgalarié : le gymnase Jules Ferry (salle réservée à la pratique de sports: basket, gymnastique, handball, futsal, ...) ; le dojo Jules Ferry (arts martiaux pour les entraînements et les compétitions) ; les deux city-stades.

La commune dispose aussi de deux salles supplémentaires, la salle du Devès et la salle polyvalente pour organiser des manifestations, ou mettre à disposition des associations.

- L'Espace Nougaro, composé de
 - o La Médiathèque Claude Nougaro ;
 - o Un auditorium
 - o Le Centre d'Accueil et d'Information (C.A.I.) : Point Information Jeunesse, Cyberbase, salle et studios de musique, salle de danse ;
- Le Château de la Falgalarié :

Chaque année, ce sont environ 8 expositions qui se déroulent au château. Ces expositions s'articulent autour d'un artiste (peintre, sculpteur, photographe...) souvent local. Les

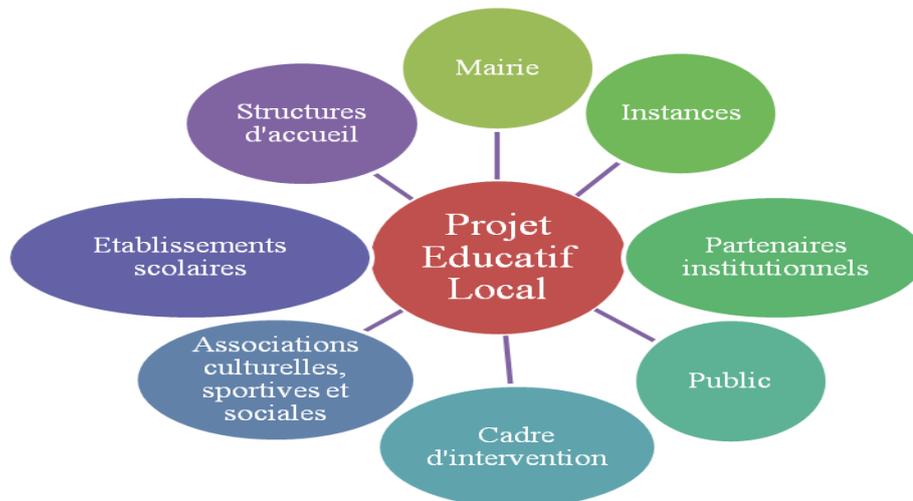
expositions au Château de la Falgalarié sont réalisées en partenariat avec l'association Arts et Cultures et sont ouvertes à tous.

2/ Les dispositifs :

A. Le Projet Educatif Local (P.E.L.) :

Le projet éducatif local d'Aussillon est en place depuis 2005, il vise à définir une politique éducative territoriale globale, cohérente et concertée. En cela, il fait vivre et traduit la continuité éducative. L'enjeu essentiel réside dans la mise en œuvre d'une coopération entre les différents acteurs éducatifs et une meilleure articulation des différents temps et lieux de vie de l'enfant: âgé de 0 à 18 ans : famille, école et temps libre.

La place du PEL



La cohésion sociale au cœur des actions collectives : Elles sont coordonnées par le coordinateur du PEL et sont organisées par les associations Aussillonaises avec le concours de la municipalité et du C.M.J. : La Décoration des halls d'immeuble : En décembre sur le thème de Noël, fête pour les enfants, qui se clôture par un spectacle et un goûter à la médiathèque. La Fête des Mini-stades : 1^{ère} édition en 2011, journée sur le thème de « Bien Manger, Bien Bouger » au quartier Voltaire. La Fête du jeu et Journées Nature: Fin mai dans le parc de la Mairie, fête tout public.

B. Le Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J.) :

Le contrat qui lie la CAF du Tarn et la commune d'Aussillon est en cours de renouvellement. Les actions financées sont les suivantes :

- Le Relais d'Assistantes Maternelles ;
- Les Accueils de Loisirs Associés aux Ecoles et Sans Hébergement ;
- Le Centre d'Animation Jeunesse ;
- Le poste de coordination du PEL (PEDT) ;



PRÉFET DU TARN



- Un avenant a été signé pour l'augmentation de la capacité d'accueil du centre multi accueil sur le temps du repas.

C. Le Contrat de Ville :

Le quartier de la Falgalarié est recensé dans la liste des quartiers règlementaires. Le nouveau Contrat de Ville sera signé en juin 2015

D. Le Programme de Réussite Educative :

Le P.R.E. consiste à organiser un soutien personnalisé pour des enfants identifiés comme présentant des difficultés socioculturelles qui les pénalisent pour accomplir un parcours scolaire satisfaisant. L'instance de décision pour proposer à la famille d'inscrire l'enfant dans le programme est l'Equipe Pluridisciplinaire de Soutien. Le programme est composé d'une coordination et de lieux d'accueil des enfants sous la responsabilité d'animateurs. La prévention de l'échec prend la forme de soutien à l'accès à la lecture, l'écriture et les ressources culturelles (souvent absentes ou rares dans le milieu familial). Il s'agit d'entraîner les enfants à prendre goût au savoir et à l'effort nécessaire pour y accéder, ainsi qu'à la maîtrise de son comportement dans un lieu collectif, tout en les familiarisant avec des formes et des lieux d'expression culturelle. La coordination se fait sous la tutelle d'un Comité exécutif et d'un Conseil Consultatif. A Aussillon, deux animatrices de l'AIRE mettent en œuvre l'action du P.R.E. en proposant 3 ateliers enfants et un atelier collégiens les soirs de 16h à 18h et les mercredis après-midi pour 35 enfants.

E. Le Conseil Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance

La richesse du C.I.S.P.D provient de la pluralité partenariale, représentée par tous les acteurs que sont, élus, services institutionnels, travailleurs sociaux, animateurs, associations, bailleurs sociaux, représentants de l'éducation nationale, police, gendarmerie, services judiciaires et associés. Ce réseau de partenaires est organisé autour d'une cellule permanente de travail qui constitue le principal lieu d'échanges réguliers d'information et de réflexion sur des sujets aussi divers que la parentalité, les violences, la dépendance aux drogues, l'alcool, le tabac, la prévention routière, les dérives face aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, le rappel de la loi, l'apprentissage de la citoyenneté. Créer du lien social de proximité, initier des projets novateurs en matière de prévention, favoriser l'ouverture d'esprit que représente l'accès à la citoyenneté et à la culture pour tous afin de répondre aux risques de l'exclusion et de la mise en marge qu'est la délinquance, sont les objectifs et les missions que se donnent les partenaires du C.I.S.P.D.

F. Le Réseau d'Education Prioritaire :

Les écoles de la commune d'Aussillon font parti de ce réseau.

2/ Développement des dispositifs locaux :

A. Le Conseil Municipal Jeunes :

Le CMJ d'Aussillon s'est mis en place en 2010, il est coordonné par l'Educateur Sportif de la commune. Il a pour objectif de relayer auprès des jeunes l'action du Conseil Municipal, de



PRÉFET DU TARN



leur permettre de faire part de leurs attentes et d'apporter leur point de vue sur les propositions des adultes, d'apprendre au quotidien le fonctionnement de la démocratie et d'intégrer les mécanismes de fonctionnement d'une assemblée communale. Il est organisé comme suit : les jeunes, âgés de 8 à 12 ans, sont élus pour deux ans dans les écoles de la commune (du CE2 au CM2) et les trois collèges de Mazamet (Marcel Pagnol, Jeanne d'Arc et Jean-Louis Etienne) fréquentés par les jeunes Aussillonais. Une charte est réalisée en début de mandat pour fixer le règlement du C.M.J. Des réunions mensuelles les mercredis après-midi sont organisées ainsi qu'une réunion plénière annuelle en présence de M. le Maire, d'élus et des différents partenaires. Deux commissions : Sports, Loisirs et Culture / Environnement et Cadre de vie. Des groupes de travail sont mis en place. En 2014, le CMJ a travaillé sur l'hygiène canine, le gaspillage à la cantine scolaire, le projet Nougaro. Il s'est renouvelé en novembre. Lors des élections 38 jeunes ont candidaté pour 15 postes de conseillers. Ils se sont exercés à l'exercice démocratique en présentant chacun une profession de foi ; tous les électeurs ont voté dans les mêmes conditions d'élections que celles organisées pour les adultes (isoloir, urne, etc.) Le CMJ participe aux différents événements de la commune : journée de la propreté, Fête du jeu et journées nature, festival Reflets et Rythmes, la Fête du Sport, rencontre des city-stades. Il travaille en partenariat étroit avec les animateurs des Services Enfance et Jeunesse et de la médiathèque.

B. Le Pass'Aussillon Jeunesse :

Pour inciter les jeunes de la commune à entrer dans la vie sportive et culturelle, la Mairie d'Aussillon participe à la première inscription d'un enfant, d'un jeune dans une association sportive ou culturelle à hauteur de 50% plafonné à 50€. Le jeune s'engage à ne profiter que trois fois de cette aide et à s'investir dans l'association en participant régulièrement aux activités proposées en terminant l'année. En 2014, 102 bénéficiaires, en 2013 106.

3/ La réforme des Rythmes Scolaires :

A. Les temps périscolaires : Pour renforcer la réussite scolaire, l'intégration et l'épanouissement de tous les petits Aussillonais

Activité Pédagogique Complémentaire (APC)	Accompagnement Educatif	Temps d'Activité Périscolaire (TAP ou NAP)	Accueil de Loisirs Associé aux Ecoles (ALAE)	Programme de Réussite Educative	Enseignement de Langue et de Culture d'Origine (ELCO)	Accompagnement à la scolarité et soutien des adultes
Education Nationale	Education Nationale	Mairie / LE&C G.S.	Mairie / LE&C G.S.	CCAS Aussillon	Education Nationale	A.S.S.A.
16h/17h	16h/17h	16h30/17h30	7h30/8h35; 11h45/13h35; 16h/18h15	16h /18h	16h/17h	16h15/17h15
Accompagner les acquisitions réalisées sur le temps scolaire.	Aide aux devoirs, pratique sportive artistique culturelle	Activités culturelles, sportives, artistiques et espace devoirs	Animation socio culturelle	Accompagnement individuel à la réussite éducative	Enseignement de la langue maternelle et de la culture du pays d'origine	Aide aux devoirs



PRÉFET DU TARN



B. Organisation de la réforme des rythmes scolaires :

Depuis la rentrée scolaire 2013 / 2014, la municipalité a décidé de mettre en place la Réforme des Rythmes Scolaires. Pour ce, Le Maire de la commune a organisé une concertation avec les enseignants ainsi que les représentants des parents d'élèves pour étudier avec eux la faisabilité de la mise en œuvre de cette réforme dès la prochaine rentrée scolaire.

Au vu de l'existence d'un P.E.L sur la commune et des Accueils de Loisirs Associés aux Ecoles, les élus municipaux ont décidé de ne pas reporter l'application de cette réforme. Dans un second temps, les différents partenaires éducatifs ont travaillé sur la mise en œuvre de cette réforme.

Ainsi un comité de pilotage de la Réforme des Rythmes Scolaires s'est mis en place, présidé par le Maire et coordonné par le coordinateur du Projet Educatif Local. Il se réunit tous les trimestres. Il est composé du Maire et de l'élú adjoint aux affaires scolaires, de l'administration municipale, du coordinateur du PEL, des directeurs d'école et de l'ALAE ainsi que des représentants des parents d'élèves. Les objectifs visés sont les suivants :

- Proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent,
- Mobiliser les ressources du territoire,
- Prendre mieux en compte les besoins des enfants,
- Favoriser l'acquisition des compétences sociales et civiques tout en renforçant l'autonomie et l'initiative chez les enfants.

Le choix de l'organisation de la semaine a été le suivant : 5h15 de cours par jour et 3h le mercredi matin. Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) sont proposées sur les temps ALAE du soir (lundi, mardi, jeudi) de 16h15 à 17h15 avec des intervenants extérieurs et des animateurs LE&C / Mairie. Le planning proposé aux enfants est élaboré par le coordinateur du PEL puis discuté et validé en comité de pilotage.

4/ Les structures d'accueil : de la petite enfance à la jeunesse :

A. Petite Enfance :

- Le Relais d'Assistants Maternelles :

Le Relais d'Assistance Maternelle de la Montagne Noire, géré par l'ADAR et situé à Aussillon, est une structure intercommunale favorisant :

- o L'information aux parents : où trouver une assistante maternelle, quelles sont les démarches administratives pour l'emploi d'une assistante maternelle, quels sont les divers modes de garde disponibles, etc...
- o La mise en réseau des assistantes maternelles agréées ;
- o Des temps d'accueil pour les assistantes maternelles accompagnées des enfants (jeux, animations spécifiques, etc...) dans le local situé à Aussillon et à St Amans Sout.

- Le Multi Accueil :

La gestion du multi accueil est déléguée dans le cadre d'un marché public tri-annuel qui a débuté en janvier 2013. Il est situé rue E. MOUNIER à Aussillon, dans le quartier de la Falgalarié. Il est ouvert du lundi au jeudi de 7h 30 à 18h15. Le vendredi jusqu'à 17h30.



PRÉFET DU TARN



D'une capacité de 20 places, il accueille les enfants de 2 mois à 4 ans tout au long de la journée selon les besoins des parents. 44 enfants y inscrits à l'automne 2014. 30 enfants sont en contrat occasionnel dont 2 cours de français (ces enfants sont prioritaires afin que les mamans puissent suivre des cours de Français Langue Etrangère) et 10 en atypiques.

B. Le Service Enfance : 4 ALAE et 1 ALSH :

- Les ALAE accueillent les enfants sur les temps périscolaires de 7h30 à 8h35, de 11h45 à 13h35 et de 16h à 18h15. Les effectifs les plus élevés sont sur les temps du soir avec environ 180 enfants accueillis au quotidien. En 2013/2014, 371 enfants différents ont fréquenté l'ALAE sur 440 élèves scolarisés. Les équipes sont composées d'un animateur LE&C Grand Sud par site et d'agents municipaux mis à disposition.
- L'ALSH, qui accueille les enfants au sein du groupe scolaire de Jules Ferry, est ouvert les mercredis et les vacances scolaires, avec une fermeture annuelle en août pendant 4 semaines. En 2013/2014, 223 enfants ont fréquenté l'ALSH. Les mercredis, c'est une trentaine d'enfants qui est accueillie en moyenne. L'après-midi, un partenariat est mis en place avec la médiathèque Claude Nougaro pour des activités culturelles. Durant les vacances scolaires, les enfants qui fréquentent ce service sont essentiellement présents l'après-midi (moyenne le matin 20 enfants, l'après-midi 40 enfants). De manière générale peu d'enfants restent manger le midi (moyenne de 7 repas enfant par jour d'ouverture). L'équipe est composée d'animateurs permanents, d'animateurs vacataires et de stagiaires pour les périodes de vacances scolaires.

C. Le Service Jeunesse : Un Centre d'Animation Jeunesse (CAJ), un Point Information Jeunesse (PIJ) Cyber base, un service de la prévention de la délinquance pour les 16/25 ans (dispositif Adulte Relais) :

- Service Prévention : Les objectifs sont de favoriser l'intégration des jeunes en difficultés en assurant un accompagnement individuel, de travailler sur le respect de la loi et du vivre ensemble et d'assurer la médiation et une relation de proximité avec les jeunes. La mission confiée à ce service est la médiation sur l'espace public pour contribuer à la prévention de la délinquance et la sensibilisation à la participation citoyenne auprès des jeunes de 16 à 25 ans. Il travaille donc en partenariat étroit avec les secteurs, éducatif, judiciaire, social et de l'emploi.
- Loisirs : Le Centre d'Animation Jeunesse d'Aussillon (CAJ) accueille des adolescents de 12 à 17 ans. La capacité d'accueil des locaux est de 40 mineurs. Les jeunes proviennent pour la majorité du quartier de la Falgalarié (Quartier Règlementaire). Les autres jeunes viennent des quartiers de la Maylarié et des Auques ainsi que des villages aux alentours. Les jeunes fréquentant le CAJ sont essentiellement des garçons, les filles représentent environ 18% des effectifs, elles sont très impliquées dans les actions d'auto financement. 69 jeunes différents (51 garçons et 18 filles) ont fréquenté le CAJ en 2013 / 2014, 68% des fréquentations sont réalisées par des jeunes âgés de 11 à 14 ans. Le C.A.J. est ouvert en période scolaire et durant les vacances scolaires avec une fermeture annuelle en août pendant 4 semaines ;
- Information Jeunesse : Le Point Information Jeunesse et la Cyber-base assurent une mission de service public. Le PIJ est au sein du réseau Information Jeunesse, il a pour but d'accueillir et d'informer les jeunes à l'échelon local. Pour la Cyber-base, le but poursuivi est la réduction de la fracture numérique. Permettre au plus grand nombre de



PRÉFET DU TARN



pouvoir bénéficier d'un accès à Internet mais pas seulement. En effet, il est souhaitable que les usagers soient accompagnés dans leur démarche afin de répondre au mieux à leurs attentes. Le PIJ organise le forum des jobs d'été, promeut la mobilité avec le dispositif Sac'Ados et en participant aux forums sur la mobilité internationale organisés dans le Sud du Tarn. Des actions de prévention sont aussi organisées : prévention routière, prévention aux addictologies, ...

5/ La Parentalité : Le café pour tous : les parents au cœur de l'éducatif

Il s'agit d'un groupe de parents s'engageant à participer à des réunions régulières. Les objectifs et les sujets abordés sont déterminés par les membres du groupe qui travaille avec un professionnel. Dans le cadre des REAAP, le groupe de parole de parents répond à un besoin d'échange et de partage d'expériences, en vue de retrouver confiance dans son rôle de parent. Ce n'est pas un groupe de parole thérapeutique.

Les objectifs du café des parents :

- Il s'agit de favoriser la confiance animatrice / parents pour agir ensemble dans la coéducation ;
- Le partenariat entre les animatrices du PRE et de LE&C permet de travailler ensemble sur les questions de parentalité et de coéducation ;
- Favoriser les liens entre les familles et les acteurs éducatifs pour la réussite scolaire des enfants ;
- Créer du lien pour rompre l'isolement.

Les actions du café pour tous :

- Groupe de parole de parents : les échanges portent sur les points suivants :
 - o Les difficultés rencontrées dans la fonction parentale ;
 - o Les « trucs et astuces » pour répondre à des besoins, problématiques identifiés sur les enfants ;
 - o Les relations parents / acteurs éducatifs avec une attention particulière sur les acteurs de l'Education Nationale ;
 - o Des intervenants sont invités en fonction des besoins repérés ; la légitimité de ces intervenants passe nécessairement par le fait que ce sont les parents qui sont en demande ;
 - o Les groupes d'activités parents / enfants ;
 - o Connaissance des établissements scolaires du territoire
- Groupe d'activités de parents : cuisine, sorties, activités physiques et sportives, etc.
- Sorties et week-ends en famille :

Les actions réunissent à la fois des parents et leurs enfants autour d'animations ludiques et conviviales en famille ou des projets portant sur l'appui à la parentalité. Les sorties sont accompagnées par des professionnels éducatifs qui repèrent un certain nombre de fonctionnements et qui a travers des « pratiques organisationnelles » au cours de la sortie, questionnent de façon « douce » les pratiques pédagogiques des uns et des autres. Aucun



PRÉFET DU TARN



jugement n'est porté, seule la rencontre entre pratiques pédagogiques peut être source de questionnement quant à sa propre pratique, à l'exception de demande spécifique d'avis, d'opinion, voire de conseil.

- Implication dans la vie de la commune : Soirée sans écran, Fête du Jeu Journée Nature, Reflets et Rythmes, Conseil Citoyen, etc.

Cette démarche d'intervention permet une implication réelle des familles dans l'organisation, le déroulement du séjour, des ateliers et sorties et sur les questions relatives à l'éducation des enfants.

6/ La vie associative et les festivités :

Un tissu associatif significatif est présent sur la commune, on distingue :

- Les associations culturelles : Arts et Culture, le laboratoire Zaa (organisation du Tourisme Imaginaire : évènement culturel intercommunal d'art contemporain annuel avec la participation d'acteurs éducatifs), AINA, Association Culturelle Turque (cette dernière a peu de contacts avec les autres associations d'Aussillon, et n'est pas impliquée dans les dispositifs), Aussillon Chante, Comité des Fêtes, ...
- Les associations sociales : A.S.S.A. (Aide aux devoirs et ateliers d'alphabétisation adultes), A.D.A.R., Aurore (point bébé, bourses aux vêtements, opération jouets, atelier cuisine avec les jeunes mamans, participation aux actions collectives), Association des Locataires de la Falgalarié (situé en quartier règlementaire, un Adulte Relais y travaille, accompagnement et aide aux locataires, participation aux actions collectives), ...
- Les associations sportives : Rugby, basket, tennis, aéroclub, gymnastique, ...
- Autres : Action Catholique des Enfants (Club pour les enfants âgés de 5 à 12 ans les mercredis après-midi, participation aux actions collectives), Association des Jeunes Danseurs de Rue, FNACA ...

Les festivités :

- **Reflets & Rythmes** : Depuis 1991, le festival Reflets & Rythmes s'installe tous les derniers samedis du mois de juin à Aussillon. Et chaque année, artistes de rue, danseurs et musiciens s'y retrouvent. Les communautés portugaises, maghrébines, espagnoles, vietnamiennes, françaises et turques s'organisent pour offrir un espace ouvert sur la vie, les cultures et les spécialités culinaires. C'est la festivité qui attire le plus de monde sur la commune. Elle est coordonnée par la Mairie et nombreux sont les acteurs du territoire qui s'y investissent. Elle reflète la diversité culturelle et sociale de la commune.
- **Spectacles du parc** : Chaque année, a lieu dans le parc de la mairie, le traditionnel spectacle de l'été à Aussillon. La fin du mois de juillet annonce ainsi la venue de ces artistes de rue, acteurs, jongleurs, magiciens
- **Expositions** : l'ancienne école d'Aussillon village accueille chaque été une exposition d'arts plastiques.

A travers cette présentation, force est de constater que la commune d'Aussillon fait preuve d'une réelle volonté d'agir dans le domaine éducatif. Pour ce elle s'est doté de nombreuses structures d'accueil pour répondre aux besoins des 0/25 ans. La politique éducative s'inscrit



PRÉFET DU TARN



aussi dans de nombreux dispositifs portés par l'Etat (DDCS, Politique de la Ville), la Caisse d'Allocations Familiales, l'Agence Régionale pour la Santé, le Département.

En 2015, les réformes mises en place par l'Etat vont impacter les dispositifs existants sur Aussillon :

- La Politique de la Ville : les nouveaux contrats de ville vont être signés pour 6 ans au mois de juin. Au niveau du bassin mazamétain, seul le quartier de la Falgalarié reste inscrit dans la liste des Quartiers Règlementaires. Le fonctionnement du PRE intercommunal en est directement impacté, avec de nombreuses incertitudes sur les moyens donnés par l'Etat dans les années à venir. Il en est de même pour le poste de chef de projet Politique de la Ville. Le contrat de ville sera signé au niveau de la CACM.
- L'Education Prioritaire : la carte des REP (Réseaux d'Education Prioritaire) a été redéfinie. Les deux collèges publics de Mazamet y sont inscrits ainsi que les 4 écoles d'Aussillon. A ce jour des incertitudes demeurent quant au fonctionnement du RRS (Réseau de Réussite Scolaire précédemment présenté).

La continuité éducative entre les établissements scolaires et les structures périscolaires et extrascolaires se renforce avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Les atouts :

Le maillage éducatif et social territorial

L'existence d'un Projet Educatif Local dynamique

Les équipements municipaux

Les structures d'accueil de 0 à 25 ans

Des dispositifs locaux en faveur des jeunes

- **Contraintes du territoire** et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT (par exemple transport scolaire, locaux....) :
- Selon les écoles, le nombre de salles mis à disposition (pour l'ALAE ou les NAP) varie et peut entraîner des difficultés ; des discussions sont en cours avec les directeurs d'école pour y remédier ;
- Pour deux écoles, nécessité de prendre un transport en commun pour pratiquer des activités sportives dans un gymnase ; ainsi des salles ont été équipées afin de réduire les transports en bus ;
- Une seule salle de restauration collective sur la commune, ainsi les enfants mangeant à la cantine doivent prendre le bus à 11h45 et à 13h20 (sauf pour les enfants de l'école de Jules Ferry qui sont déjà sur place) ;
- Les coûts engendrés par la réforme pour la collectivité ;

- Dispositifs existants :

Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) :	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Actions dans le cadre du soutien à la scolarité (PRE, études surveillées....)	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Actions de soutien à la parentalité (à préciser, ex.CLAS, REAAP...)	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Existe-t-il un projet éducatif local (PEL) ou une démarche PEL en cours ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Autres : Gestion Urbaine de Proximité, REAAP		

3. Description et contenu du PEDT

- Liste des écoles concernées avec effectifs pour chaque tranche d'âge (moins de 3 ans, maternelle, élémentaire) :

	Moins de 3 ans	Maternelles	Elémentaires
Le Val	0	0	54
Bonnecousse	7	70	38
Jules Ferry (1 CLIS)	14	65	114 (dont 11 CLIS)
Les Auques	2	39	69
Totaux	23	174	275

- Partenaires du projet :

Les partenaires institutionnels : DSDEN Tarn, CAF du Tarn, DDCSPP du Tarn, Communauté d'Agglomération (Contrat de Ville), le Département, l'A.R.S., le Conseil Régional.

Les partenaires du bassin mazamétain : les collèges et lycées, la Maison du Département, les membres du CISPd et sa coordinatrice, la Mission Locale, l'E.P.E., l'A.C.E.E.P. (mission d'animation et de coordination du réseau parents 81).

Les partenaires locaux : les écoles, A.L.A.E., A.L.S.H., C.A.J., P.I.J., les représentants des parents d'élèves, le Conseil Municipal Jeunes, le P.R.E., l'association Aurore, l'Association des Locataires de la Falgalarié (A.L.F.), l'association Arts et Culture, la médiathèque Claude Nougaro, l'A.S.S.A. (association de soutien scolaire), le R.A.M. de la Montagne Noire, l'A.C.E., le Zmam (école de cirque), le Conservatoire de Danse et de Musique du Tarn, le comité du Rugby à 13, l'Hautpouloise (association gymnique), la Société Immobilière Midi Pyrénées 3f.



PRÉFET DU TARN



- **Objectifs éducatifs du PEDT partagés** par les partenaires (définis à partir des besoins identifiés sur le territoire) :

Coopération entre les différents acteurs éducatifs et articulation des différents temps et lieux de vie de l'enfant : famille, école et temps libre :

- Poursuivre le développement de l'accès aux pratiques culturelles et sportives ;
- Favoriser les actions tournées vers les familles, la parentalité ;
- Favoriser l'implication des enfants et des jeunes dans la vie de leur commune ;
 - o Favoriser la maîtrise de la langue ;
 - o Favoriser la mobilité des enfants et des jeunes ;
 - o La lutte contre les discriminations.
- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant et à son intégration dans la société par des actions éducatives complémentaires de celles des parents et de l'école .

Avec la mise en place de la réforme scolaire à Aussillon, pour les temps scolaires et périscolaires pour les 3/11 ans les objectifs suivants seront visés :

- La cohérence et la complémentarité éducative entre les différents acteurs intervenant avant, pendant et après l'école avec un zoom sur les temps éducatifs proposés à 16h;
- La notion de parcours éducatif de qualité respectant le rythme de l'enfant ;
- Le partenariat entre professionnels et familles ;

- **Effets attendus :**

- Pour les familles et les enfants, connaître l'offre des activités culturelles, sportives et artistiques proposées par la commune ;
- Améliorer les conditions du vivre ensemble, développer les qualités d'écoute, d'entraide et de coopération ;
- Développer la capacité à élaborer et mener à terme un projet ;
- Atteindre une meilleure cohérence éducative que ce soit dans le temps scolaire ou le temps périscolaire ;
- Favoriser une meilleure maîtrise de la langue de la part des enfants, notamment pour ceux qui sont d'origine étrangère ;

- **Qualité, cohérence :**

- Recherche de complémentarité entre le projet d'école et les activités périscolaires (locaux, mutualisation de matériel, diversité des activités proposées, temps consacré aux devoirs...) ;
- Sur l'école de Bonnacousse, projet de réaliser en partenariat sur les temps scolaires et périscolaires une fresque sous le préau ;

- Les objectifs visés par le PEDT sont partagés avec les enseignants des écoles de la commune et notamment l'axe maîtrise de la langue ;
 - Le directeur du service enfance et le coordinateur du PEDT assistent aux Conseils d'Ecoles ;
 - Le planning des activités périscolaires prend en compte le planning des enseignements proposés sur les temps scolaires afin d'éviter aux enfants de pratiquer deux fois la même activité dans une journée (exemple : piscine) ;
 - Des achats de matériel pédagogique mutualisés pour les temps scolaires et périscolaires sont effectués par la mairie ;
 - Recherche d'un meilleur respect des rythmes des enfants dans le déroulement de la journée, prenant en compte les différents besoins (repos, activités libres, pratiques ludiques, activités d'initiation ou d'apprentissage) lors des divers temps périscolaires (matin-pause méridienne- soir) et des divers modes d'organisation proposés (APC- NAP- CLAE ou garderie) :
- Semaine type retenue (différencier par école si nécessaire pour identifier APC et/ou NAP) :**

Horaires	7h30–8h35	8h45-11h45	11h45-13h35	13h45-16h	16h/18h15
LUNDI	ALAE	Enseignement	Garderie / ALAE avec cantine	Enseignement	ALAE / NAP / APC / PRE
MARDI	ALAE	Enseignement	Garderie / ALAE avec cantine	Enseignement	ALAE / NAP / APC / PRE
MERCREDI	ALAE	Enseignement	Garderie / ALSH	ALSH	
JEUDI	ALAE	Enseignement	Garderie / ALAE avec cantine	Enseignement	ALAE / NAP / APC / PRE
VENDREDI	ALAE	Enseignement	Garderie / ALAE avec cantine	Enseignement	ALAE / NAP / APC / PRE

Le PEDT envisage-t-il la transformation d'une garderie périscolaire en accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) : oui non

Si oui, à quelle échéance ?



PRÉFET DU TARN



- Modalités de pilotage du projet :

- Composition de la structure de pilotage (élus, Education Nationale, responsables des accueils périscolaires, représentants des familles, partenaires associatifs) :

1/ Un comité de pilotage annuel regroupant les acteurs suivants :

Le coordinateur du Projet Educatif de Territoire ;

Les élus adjoints aux affaires scolaires et à la petite enfance, à la jeunesse, à la culture, aux sports, à l'action sociale, au personnel municipal, aux travaux et au patrimoine, à la politique de la ville et au développement durable ;

La Directrice Générale des Services de la mairie d'Aussillon ;

Les directeurs des 4 écoles de la commune ;

Les directeurs des Services petite enfance, enfance et jeunesse ;

Les représentants des parents d'élèves ;

Les partenaires associatifs : ASSA, ALF, Zmam, Arts et Culture...

Les partenaires institutionnels : IEN, conseillère DDSCPP, conseiller technique CAF et MSA, chef de projet Politique de la Ville, déléguée du Préfet, Responsable de la Maison du Département ;

Les coordinateurs et animateurs de réseau : Réseau Parents 81, C.I.S.P.D., R.A.M., R.E.P., ...

Les principaux et proviseurs des collèges et lycées du territoire ;

2/ Un comité de suivi avec les élus, la DGS, le coordinateur.

3/ Des groupes de travail : composés du coordinateur et de membres du comité de pilotage en fonction des thèmes abordés.

Périodicité des réunions du comité de pilotage	1 par an	
Mise en place de commissions techniques	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si oui : objet : la continuité éducative temps scolaires / temps périscolaires		

Il est conseillé de prévoir une réunion de coordination-régulation avant chaque période de vacances scolaires.

- Modalités d'évaluation du projet,

L'évaluation de la mise en œuvre de la réforme à Aussillon doit être participative afin d'avoir une vision globale de la question et d'être en capacité d'apporter des améliorations pertinentes, ancrées sur le territoire et répondant aux attentes et besoins des enfants. La participation d'un grand nombre d'acteurs et des familles peut induire une meilleure complémentarité entre chacun, une meilleure compréhension entre les uns et les autres. L'évaluation participative permettra de recueillir la parole de chacun, les représentations, du factuel, ...les rôles de chacun seront donc mieux défini et la complémentarité ne devrait être que plus efficace.



PRÉFET DU TARN



L'évaluation mise en place permettra l'amélioration de la politique éducative avec la mise en place de la réforme scolaire à Aussillon :

- La cohérence et la complémentarité éducative entre les différents acteurs intervenant avant, pendant et après l'école avec un zoom sur les temps éducatifs proposés à 16h ;
- La notion de parcours éducatif de qualité respectant le rythme de l'enfant ;
- Le partenariat entre professionnels et familles ;

Indicateurs retenus (répondant aux objectifs éducatifs visés) :

- Quantitatifs :

- Taux de fréquentation global ;
- Nombre d'inscrits par activités et par période ;
- Assiduité des enfants ;
- Réinscription des enfants ;

- Qualitatifs :

- Production commune en fin de période, sous forme de représentation ;
- Amélioration de la réussite scolaire ;
- Retours d'expérience fait par les enfants ;
- Retours des familles via des enquêtes ;
- Retours des personnels encadrants des écoles (animateur, ATSEM, intervenants, enseignants, ...) par des entretiens et des temps de réunion ;

4. Mise en œuvre des Nouvelles Activités Périscolaires

- L'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) sur le temps libéré par l'application de la réforme est organisée par un accueil de loisirs : OUI NON

Si OUI : identification de l'organisateur : LE&C Grand Sud

L'organisateur de l'accueil de loisirs demande à bénéficier des mesures dérogatoires prévu par le décret du 02/08/2013 oui non

(taux d'encadrement des accueils périscolaires ramené à 1 animateur pour 14 mineurs âgés de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 mineurs âgés de 6 ans et plus/ intégration dans ces quotas des personnes qui participent ponctuellement à l'encadrement des activités/ durée minimale de fonctionnement de 1 heure par jour pour entrer dans le champ des accueils de loisirs déclarés)

Dans le cas où les NAP ne sont pas organisées dans le cadre d'un accueil de loisirs :

Les activités proposées (hors APC) concernent :

- tous les enfants restant en NAP
- certains enfants seulement

- Modalités d'information des familles :

Plaquette de présentation diffusée à l'ensemble des familles ;

Affichages dans les écoles, à la mairie, au Point Information Jeunesse, au Multi Accueil ;

Intervention du coordinateur dans les réunions de début d'année scolaire entre les parents et les enseignants pour informer les familles ;

Presse locale et bulletin municipal ;

- Mode d'inscription aux activités proposées :

A l'année : <input type="checkbox"/>	Trimestriel : <input checked="" type="checkbox"/>	Modulable : <input type="checkbox"/>
--------------------------------------	---	--------------------------------------

- Participation éventuelle des familles pour les Nouvelles Activités Périscolaires :

Gratuit : <input type="checkbox"/>	Payant : <input checked="" type="checkbox"/>	Payant pour certaines activités : <input type="checkbox"/>
	Tarif : 12€ ou 15€ / trimestre	Tarif :

- Articulation entre les activités prévues et les activités extrascolaires :

Les facteurs favorisant l'articulation entre les activités périscolaires et les activités extrascolaires :

- o A travers les thèmes choisis chaque année, les acteurs éducatifs proposent sur les différents temps de faire participer les publics aux actions suivantes :
- Aussillon Ville Active PNNS : Aussillon soigne sa forme : les objectifs étant de promouvoir la pratique d'activités physiques et l'alimentation équilibrée à travers les activités proposées ;
- Regards et Mémoires : Un concept novateur mettant en scène la mutation du quartier de la Falgalarié, à travers le réaménagement urbain, par des actions culturelles et artistiques réalisés avec les habitants ;
- Les actions collectives : Fête du Jeu Journées nature, Aussillon fête Noël, Fête des ministades ;
- Le thème annuel de la médiathèque Claude Nougaro (exemple : en 2015, le Noir) ;
- o D'autre part, le Service Enfance gère les ALAE et l'ALSH des mercredis / vacances. L'équipe, composée d'un directeur et d'animateurs permanents, intervient tout au long de l'année ;

ANNEXE AU PEDT : Année scolaire 2015-2016

ATTENTION : il est obligatoire de renseigner et de joindre cette annexe au plus tard pour le 15/09/2015. Elle s'applique pour une année scolaire.

Mise en œuvre des activités périscolaires proposées dans le cadre du PEDT de :

AUSSILLON

Ecole : BONNECOUSSE

LISTE DES ACTIVITES du 01/09/2015 au 30/06/2016	JOUR	PERIODE	Nombre maximum d'enfants par séance	INTERVENANT / QUALIFICATION / STRUCTURE
Rugby à 13	Lundi	Sept oct.	14	Comité du Tarn Rugby à 13 Benigno BARREIRO, éducateur diplômé FFR XIII
Gymnastique	Mardi	Sept à déc.	10	Association Hautpouloise Corinne GUY brevet d'état d'éducateur sportif 1er degré option activités Gymniques
Piscine	Mardi	Nov. Déc.	16	Bruno VIDAL (DEMNS, BEES, BEAM EPS) et Carole BONNECARRERE (BEES option activités natations), Mairie d'Aussillon
Cuisine	Jeudi	Sept à juin	10	Elodie SUDRE (CQP, BAFA ; LE&C), Lise CATALA (CAP petite Enfance BAFA, Mairie),
Chant choral	Jeudi	Sept à déc.	10	Conservatoire de Danse et de Musique du Tarn, Liane WILLIAMSON, Certificat SLEIUMA discipline chant, BAFA
APS	Jeudi	Sept oct.		Bruno VIDAL (DEMNS, BEES, BEAM EPS) Mairie
Loisirs créatifs	Lundi	Oct. à Mars	10	Elodie SUDRE CQP, BAFA ; LE&C
Expression corporelle	Lundi	Avril à juin	10	Elodie SUDRE (CQP, BAFA ; LE&C),
Cirque	Jeudi	Janv. à mars	8	Gaspard VALLOTON BIAC Ecole de cirque le ZMAM Mazamet
Heure du Conte	Jeudi	Avril à juin	10	Rachida EL FEKAIR Médiathèque municipale
Récup Art	Mardi	Janv. Fév.	10	Céline CHAIX, BAFA en cours, Mairie
Récup Art	Mardi	Mars Avril	10	Céline CHAIX, BAFA en cours, Mairie
Jeux collectifs	Mardi	Mai Juin	14	Céline CHAIX, BAFA en cours, Mairie

Ecole : VAL

LISTE DES ACTIVITES du 01/09/2015 au 30/06/2016	JOUR	PERIODE	Nombre maximum d'enfants par séance	INTERVENANT / QUALIFICATION / STRUCTURE
Compétences psychosociales	Lundi	Sept à Déc	10	Marie DUARTE (Art thérapeute, formation VIP) LE&C ; Sylvie LAGOUE BAFA LE&C
Théâtre	Mardi	Sept à déc	10	Marie-Claude ASCOLA auto-entrepreneuse
Arts plastiques	Mardi	Sept à juin	10	Sylvie LAGOUE BAFA LE&C
Activités Physiques et Sportives	Jeudi	Nov. Déc. Et mars avril	14	Bruno VIDAL (DEMNS, BEES, BEAM EPS) Mairie
Rugby à 13	Lundi	Nov. Déc.	14	Comité du Tarn Rugby à 13 Benigno BARREIRO, éducateur diplômé FFR XIII
Bricolage	Lundi	Janv à avril	10	Sylvie LAGOUE BAFA LE&C
Relaxation	Jeudi	Avril à juin	8	Bénédicte TRENTO Sophrologue indépendante
Citoyenneté	Lundi	Mai Juin	10	Bruno VIDAL (DEMNS, BEES, BEAM EPS), coordinateur Conseil Municipal Jeune Mairie
Rugby à 15	Lundi	Mai Juin	14	Alexandre BASSO BAFA Mairie
Piscine	Mardi	Mai Juin	16	Bruno VIDAL (DEMNS, BEES, BEAM EPS) et Carole BONNECARRERE (BEES option activités natations), Mairie d'Aussillon
Cuisine	Jeudi	Sept à juin	10	Sylvie LAGOUE BAFA LE&C

Ecole : AUQUES

LISTE DES ACTIVITES du 01/09/2015 au 30/06/2016	JOUR	PERIODE	Nombre maximum d'enfants par séance	INTERVENANT / QUALIFICATION / STRUCTURE
Activités Physiques et Sportives	Lundi Jeudi	Sept Oct Mai Juin	14 14	Bruno VIDAL (DEMNS, BEES, BEAM EPS) Mairie
Compétences psychosociales	Jeudi	Sept à Déc	10	Marie DUARTE (Art thérapeute, formation VIP) LE&C ;
Cuisine	Jeudi	Sept à juin	10	Monique TANTIN CAP Petite Enfance Mairie
Heure du Conte	Jeudi	Sept à déc	10	Rachida EL FEKAIR Médiathèque municipale
Conte	Lundi	Nov Déc	10	Monique TANTIN CAP Petite Enfance Mairie
Citoyenneté	Lundi	Janv Fév	10	Bruno VIDAL (DEMNS, BEES, BEAM EPS), coordinateur Conseil Municipal Jeune Mairie
Jeux de société	Lundi	Janv Fév	10	Monique TANTIN CAP Petite Enfance Mairie
Gymnastique	Mardi	Janv à Mars	10	Association Hautpouloise Corinne GUY brevet d'état d'éducateur sportif 1er degré option activités Gymniques
Piscine	Mardi	Janv Fév	16	Bruno VIDAL (DEMNS, BEES, BEAM EPS) et Carole BONNECARRERE (BEES option activités natations), Mairie d'Aussillon
Chant choral	Jeudi	Janv à Mars	10	Conservatoire de Danse et de Musique du Tarn, Liane WILLIAMSON, Certificat SLEIJMA discipline chant, BAFA
Relaxation	Jeudi	Janv à Mars	8	Bénédicte TRENTO Sophrologue indépendante
Cirque	Jeudi	Avril à juin	8	Gaspard VALLOTON BIAC Ecole de cirque le ZMAM Mazamet
Relaxation	Jeudi	Janv à Mars	8	Bénédicte TRENTO Sophrologue indépendante
Rugby à 13	Lundi	Mars Avril	14	Comité du Tarn Rugby à 13 Benigno BARREIRO, éducateur diplômé FFR XIII
Théâtre	Mardi	Avril à juin	10	Marie-Claude ASCOLA auto-entrepreneuse
Art Récup	Mardi	Sept. à Oct.	10	Nathalie GARDETTE BAFA LE&C G.S.
Théâtre d'Ombres	Mardi	Nov. à Déc. Et mai juin	10	Nathalie GARDETTE BAFA LE&C G.S.

Ecole : JULES FERRY

LISTE DES ACTIVITES du 01/09/2015 au 30/06/2016	JOUR	PERIODE	Nombre maximum d'enfants par séance	INTERVENANT / QUALIFICATION / STRUCTURE
Compétences psychosociales	Mardi	Sept à Déc	10	Marie DUARTE (Art thérapeute, formation VIP) LE&C ;
Relaxation	Mardi	Sept à déc	10	Gulsum AKGUN BAFA BAFD LE&C
Piscine	Mardi Mardi	Sept Oct Mars avril	16	Bruno VIDAL (DEMNS, BEES, BEAM EPS) et Carole BONNECARRERE (BEES option activités natations), Mairie d'Aussillon
Cuisine	Jeudi	Sept à juin	10	Zohra BOUMAZA BAFA Mairie
Cirque	Jeudi	Sept à déc	8	Gaspard VALLOTON BIAC Ecole de cirque le ZMAM Mazamet
Couture	Jeudi Lundi	Sept à Déc Mars à Juin	8	Corinne BENNE BAFA Mairie
Relaxation	Jeudi	Sept à Déc	8	Bénédicte TRENTO Sophrologue indépendante
Activités Physiques Sportives et	Lundi Jeudi	Nov Déc Janv Fév	14 14	Bruno VIDAL (DEMNS, BEES, BEAM EPS) Mairie
Arts Plastiques	Lundi Mardi	Nov Déc Mars Avril	10	Zohra BOUMAZA BAFA Mairie
Jeux de société	Lundi Mardi	Nov Déc Janv Fév	10	Gulsum AKGUN BAFA BAFD LE&C
Rugby à 13	Lundi	Janv Fév	14	Comité du Tarn Rugby à 13 Benigno BARREIRO, éducateur diplômé FFR XIII
Théâtre	Mardi	Janv à mars	10	Marie-Claude ASCOLA auto-entrepreneuse
Heure du Conte	Jeudi	Janv à mars	10	Rachida EL FEKAIR Médiathèque municipale
Citoyenneté	Lundi	Mars avril	10	Bruno VIDAL (DEMNS, BEES, BEAM EPS),



PRÉFET DU TARN



				coordinateur Conseil Municipal Jeune Mairie
Gymnastique	Mardi	Avril à juin	10	Association Hautpouloise Corinne GUY brevet d'état d'éducateur sportif 1er degré option activités Gymniques
Chant choral	Jeudi	Avril à juin	10	Conservatoire de Danse et de Musique du Tarn, Liane WILLIAMSON, Certificat SLEIJA discipline chant, BAFA

Fait à le

Signature du représentant de la collectivité :